

BIME



P. 8 DOSSIER

Un cadre de vie solidaire, durable et dynamique

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES D'É TREMBIÈRES - ÉTÉ 2025



P. 6 **BUDGET**

Les finances en
quelques chiffres



P. 16 **CULTURE**

Une valorisation
du patrimoine



P. 26 **CONSEIL
MUNICIPAL DES ENFANTS**

Une nouvelle mascotte
pour le CME

SOMMAIRE

ÉDITO DU MAIRE P. 2

ACTUALITÉS P. 4 à 7

La vie de la commune
Budget 2025

DOSSIER P. 8 à 12

Un cadre de vie

La production de logement

Les projets travaux 2025

La collecte des ordures ménagères
va changer!

ENVIRONNEMENT P. 13

Les actions 2020/2025

SOCIAL P. 14

PMS: le Pôle Médico-Social de Gaillard

ÉCONOMIE P. 15

Nouveau commerce au Pas de l'Échelle:
Kid Fitness

VIE CULTURELLE ET ASSOCIATIVE P. 16 à 22

Le centre culturel Art'Salève
Se souvenir pour ne pas oublier!
Agenda et actus

ANNEMASSE AGGLO P. 23 à 24

Le Conservatoire de musique
d'Annemasse Agglo
École des Beaux-Arts du Genevois
Le tram poursuit sa route

ÉLUS / AGENTS P. 25

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS P. 26

Le conseil des enfants présente ses projets
et Jaspö, sa nouvelle mascotte!

TRIBUNE LIBRE P. 27



BIME (Bulletin d'Informations Municipales d'Étrembières)
Publication de la municipalité d'Étrembières
Directrice de la publication :
Anny Martin
En charge de la Commission Info-Communication : Laurence Déramé
Comité de rédaction : Anny Martin, Laurence Déramé, Marine Walker, Aline Legendre et Célia Garofalo pour le service administratif. Certains articles ont été rédigés, corrigés, modifiés par l'IA
Correction et relecture : Caroline Chopart
Crédits photos : Tony Sartorio, Jean-Charles Chavenaud, Kristine Kastrati Laurence Déramé, Christelle Rousset, Célia Garofalo, Aline Legendre, Anny Martin, Istock
Photo couverture : Célia Garofalo
Conception-réalisation-impression : Kalistene / Imprimé sur papier Novatech Satin blanc 100 % PEFC Certified
Tirage : 1 650 ex. / Distribution gratuite

Édito du maire



Mesdames, Messieurs les habitant·e·s d'Étrembières, Mesdames, Messieurs les président·e·s des associations communales, Mesdames, Messieurs du personnel communal, Madame, Monsieur les policiers municipaux, Mesdames les professeures des écoles, Chère·s collègues, Mesdames, Messieurs les élu·e·s,

Ouvrir, fermer, entrer, sortir !
Débuter, finir...

Mars 2026 sera la fin du mandat municipal 2020-2026 !
Élu·e maire, je commence l'aventure en juillet 2020.
Plus sérieusement, c'est le début de l'engagement.

Forte de mon expérience de deux mandats en tant que conseillère et adjointe, je me dois d'être objective, juste, honnête, bienveillante, tout en souhaitant le respect, imposant à quelques mentalités machistes qu'être une femme n'est, certes, pas toujours facile, mais que je devrais disposer des capacités humaines et intellectuelles qui me permettront d'assurer mes fonctions.

Le début du mandat s'annonce inédit

Le Covid-19 sévit, nous sommes englués dans l'ignorance des conséquences d'un virus mondial, dans des informations contradictoires, dans un manque de masques, de blouses pour les soignants, de gel hydroalcoolique, confrontés à l'inquiétude grandissante de la population face à ce cruel confinement qui débute le 17 mars 2020, pour une durée alors indéterminée.

Cette période sans contact extérieur est l'occasion de mieux connaître l'ensemble du personnel communal, les conseillères et conseillers municipaux. C'est l'un des seuls points positifs de cet épisode.

La liste FIERs D'ÉTREMBIERES, élue, compte 15 élu·e·s, avec 4 élu·e·s issus des deux listes d'opposition.

Le conseil municipal, riche de 19 personnes dont 5 adjoints et 2 conseillères déléguées, travaillera dans un état d'esprit consensuel avec toute l'équipe municipale et l'envie d'avancer ensemble pour le village.

Cependant, malgré cette volonté, tout est à organiser, à apprendre. Une formation élu·e·s sera délivrée par le Centre de gestion 74.

Gérer une commune n'a rien de comparable avec toute autre organisation, qu'elle soit associative, syndicale, politique ou professionnelle. Les paramètres sont bien différents. Nous nous devons d'agir dans l'exemplarité, confortant ce modèle unique d'engagement par le respect de la République et de ses valeurs : la liberté, l'égalité, la fraternité.

Les commissions constituées, les adjointes et adjoints en responsabilité de leur secteur plancheront sur le programme annoncé. Il est dense et ambitieux. Les études vont bon train, et, selon, seront proposées en séance de conseil municipal.

Suivent mes nominations à Annemasse Agglomération - Les Voirons comme conseillère déléguée et présidente du Groupement local de coopération transfrontalière du téléphérique du Salève.

Sortis du Covid-19, nous venons en aide à l'Ukraine à la suite de la guerre déclarée par la Russie envers le peuple ukrainien

L'équipe municipale, les services de la mairie, en totale solidarité, assurent une collecte, l'accueil de familles. Des Ukrainiens

habitant la commune accueillent leur famille. La mairie logera, pendant plus d'un an, une famille de 4 personnes. Les 2 enfants reprendront leur scolarité dans un collège voisin. Le Centre communal d'action sociale interviendra fréquemment durant cette période pour orienter, conseiller et aider.

CERTAINS DIRONT QUE C'EST LE MANDAT LE PLUS ÉPROUVANT QU'ILS ONT CONNU, MARQUÉ ÉGALEMENT PAR LA CRISE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE, LA BAISSÉ DES DOTATIONS DE L'ÉTAT ET LA MONTÉE TOUJOURS PLUS GRANDE DES EXIGENCES DE QUELQUES ADMINISTRÉ·E·S.

De fait, la tâche ne sera pas simple. Les adjointes et adjoints mèneront leur délégation avec détermination. Ils seront épaulés par les conseillères et conseillers municipaux, le directeur général des services et l'ensemble du personnel communal. Je les remercie très sincèrement et me conforte dans l'idée que l'union fait la force.

Les deux listes d'opposition ont eu l'intelligence de jouer le jeu et nous verrons, en cette fin de mandat, l'exécution complète du programme proposé.

Nous notons quelques démissions - d'une adjointe qui revient comme conseillère et de deux conseillères -, ainsi que le décès de notre chère Isabelle. Le mandat s'achève avec 18 personnes.

Je ne détaillerai pas dans cet éditorial l'ensemble des réalisations, elles seront évoquées au fil de ce *BIME*.

Je note pourtant quelques réalisations majeures

- **Un cheminement doux**, au pied du Salève, reliant le Chef-lieu au Pas de l'Échelle, permettant, sur une portion de 2 km, d'éviter la dangerosité de la RD 1204 ;
- **La réhabilitation de l'église** désacralisée Notre-Dame de la Paix (inscrite au titre des monuments historiques) en centre culturel dénommé Art'Salève ;
- **La création d'un restaurant scolaire**, avec également des travaux importants au groupe scolaire J.-J. Rousseau : isolations, phonique et thermique ;
- **L'aménagement des bureaux et sanitaires à la mairie**, aux services techniques ;
- **La mise en place d'un dispositif** communal de vidéoprotection ;
- **La nécessaire adaptation du poste de police municipale** en vue de l'armement des deux agents ;
- **L'installation de jeux** pour les plus petits et rénovation de l'Agora au Chef-lieu ;
- **L'enfouissement**, en partie, des lignes électriques chemin des Pralets ;
- **Le projet d'un cheminement doux** en prolongement des travaux engagés par Monnetier-Mornex rejoignant les pistes cyclables du Chef-lieu ;
- **L'installation de garages à vélos** à proximité de la gare basse du téléphérique ;
- **L'engagement** constant concernant la propreté du village ;
- **Une amélioration** notoire de nos moyens de communication ;
- **La révision** du PLU ;
- **Le soutien à un développement culturel**, mémoire du village ;
- **Le soutien à l'école publique** et ses remarquables équipes d'enseignantes et périscolaire.

Ces actions ont vu le jour soit via une gestion en régie (personnel des services techniques), soit par l'intervention de professionnels.

Nous avons également pu bénéficier de subventions, départementales, régionales, de l'État, aides absolument indispensables. Que les présidents, conseillers et leur personnel soient remerciés pour le suivi de nos dossiers.

Certes, il y a toujours à faire dans un village comme Étrembières, malgré un foncier bien contraint. De nouvelles constructions sortent de terre. De fait, elles augmenteront la population et nous feront toucher du doigt la nécessité d'agrandir le groupe scolaire, d'étudier nos infrastructures, de dynamiser la cohésion sociale, de venir en conseil et en soutien aux plus démunis comme à l'ensemble des habitants.

C'est toute la difficulté : faire comprendre que les projets prennent du temps administrativement, ce qui peut générer des frustrations. Je pense que ces procédures pourraient être allégées.

Permettez-moi de revenir sur ma présidence du GLCT TS

Il est important de retenir qu'il est précisé « téléphérique du Salève » car il existe plusieurs GLCT. La réhabilitation des gares basse (à Étrembières) et haute du téléphérique (à Monnetier-Mornex) fut un réel défi, un bel exemple de travail d'équipe.

Ce fut intense, mais tellement empli de satisfaction et d'émerveillement.

Un immense bravo aux architectes, aux ingénieurs, à la cheffe de projet, à l'ensemble des ouvriers, des élu·e·s du GLCT TS, du Grand Genève, de l'agglomération d'Annemasse Agglo, la commune de Monnetier-Mornex.

Cet ouvrage a été réhabilité dans un grand respect du projet de l'architecte Maurice Braillard, du patrimoine du XX^e siècle, et, en totale humilité, a été récompensé, fin 2024, par le prix de l'Équerre d'argent (l'équivalent d'un César dans le domaine cinématographique), en distinction de son excellence et de ses innovations architecturales.

Un clin d'œil à nos deux délégataires - la STS (Société du Téléphérique du Salève) et Les Panoramiques du Salève -, à qui j'ai confié les clés et qui ont à charge de valoriser l'édifice et son environnement, selon la déontologie du GLCT TS. Ils ont notre confiance, et les débuts d'exploitation sont prometteurs !

MA MOTIVATION À DEVENIR MAIRE, MON MOTEUR, FUT MA VOLONTÉ DE TENTER D'AMÉLIORER LA VIE DES GENS, DE DÉVELOPPER LES PROJETS, ET CE MALGRÉ LES NOMBREUSES DIFFICULTÉS, ÉMAILLÉES D'UNE GRANDE TRISTESSE LORS DE CONSTATS DE DÉCÈS, D'ACCIDENTS ET DE BIEN D'AUTRES VICISSITUDES LIÉES À LA VIE EN COMMUNAUTÉ.

Celle-ci n'est pas un long fleuve tranquille, cela se saurait, surtout avec l'Arve qui traverse notre village !

Je vous remercie toutes et tous, merci pour vos soutiens, vos sourires, vos mains tendues, votre gentillesse, votre professionnalisme, votre engagement à améliorer le quotidien de toutes et tous, des générations futures, en préservant nos prairies, nos montagnes, notre bien commun qu'est l'eau !

« Là où vous retirez des fleurs, il y poussera des pierres ! » Samivel

Partir... Revenir ?
Avec toute ma sincérité, bien à vous.

Anny MARTIN, Maire d'Étrembières



Déménagement des bureaux des services techniques

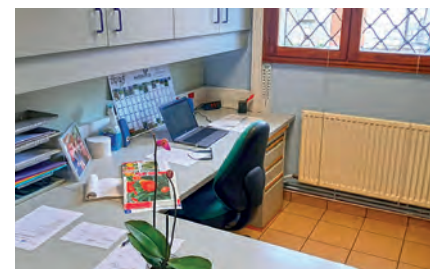
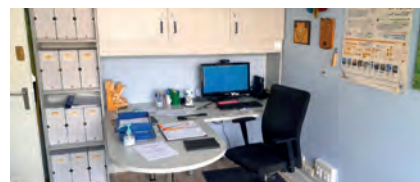


Les services de l'eau de l'agglomération annemassienne ayant quitté une partie des locaux qu'ils occupaient sur le site des Eaux Belles, notre commune a saisi l'opportunité de louer ceux-ci afin d'y installer les bureaux des services techniques.

Après un **rafraîchissement des lieux, dès le mois de décembre 2024**, nos techniciens ont intégré cette extension, constituée de trois bureaux, un par secteur d'activité, d'un réfectoire et de sanitaires, sur une surface de 70 m².

Cet aménagement a permis de **libérer de l'espace dans nos locaux actuels**, permettant d'optimiser et de rationaliser le stockage du matériel et des différents produits, tout en créant trois nouveaux ateliers dédiés et

adaptés à la menuiserie, à la mécanique et aux espaces verts. Ces nouveaux espaces de travail ainsi que cette nouvelle organisation changent et améliorent considérablement les conditions de travail de nos agents.



Travaux extérieurs : règles à suivre

Qui dit retour du printemps dit reprise des travaux en extérieur, tels que la taille des haies, la tonte des pelouses, le bricolage...

Pour de bonnes relations de voisinage, les horaires autorisés pour ces derniers sont les suivants :
Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30.
Le samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h.
Le dimanche et les jours fériés de 10 h à 12 h.

Nous vous rappelons également que les haies bordant votre propriété ne doivent pas déborder sur la voie publique. Elles sont à tailler à ras de votre limite de propriété.

Par arrêté préfectoral, il est interdit de brûler les déchets verts à l'air libre. Les déchets verts issus de la tonte doivent être portés en déchetterie.



Recensement citoyen

Tout jeune Français de 16 ans révolus doit s'occuper de la démarche afin de se faire recenser avant son 25^e anniversaire, obligatoirement. Pour cela, il doit se rendre à la mairie de son lieu de domicile avec sa pièce d'identité, le livret de famille et un justificatif de domicile.

Un document d'état civil sera rempli par l'agent de mairie et une attestation provisoire signée par Madame la maire lui sera remise quelques jours après. Le jeune mineur peut se faire remplacer par un de ses parents. L'attestation provisoire ainsi remise est à conserver avec le plus grand soin, car aucun duplicata ne sera délivré. Cette attestation provisoire pourra être demandée par l'administration, par exemple pour s'inscrire au permis de conduire ou au baccalauréat.

Le rôle du recensement et de la JDC

Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté (JDC). À l'issue de la JDC, il reçoit une attestation définitive. Ce recensement sert aussi à l'inscription automatique sur la liste électorale de la commune dans laquelle le recensement a été réalisé. En cas de déménagement ou de changement de situation, il est recommandé d'en faire part au service ; mieux vaut s'assurer de son inscription sur la liste électorale. La mairie d'Étrembières a dématérialisé cette démarche, qui peut se faire via le site : www.mdel.mon.service-public.fr

Cas des jeunes de double nationalité

Les jeunes de double nationalité (franco-suisse, franco-algérienne...) peuvent se faire exempter du service militaire de leur pays d'origine selon les accords entre les différents pays. Il convient de bien se renseigner car des démarches sont à entreprendre.

i Vous pouvez trouver des renseignements complémentaires, notamment sur le déroulé de la journée défense et citoyenneté et sur les démarches à entreprendre en cas de perte de l'attestation de recensement, sur le site : www.service-public.fr



Frontaliers de toute nationalité ou double nationaux, aidez votre commune !

VOUS TRAVAILLEZ DANS LE CANTON DE GENÈVE ? VOUS VENEZ D'EMMÉNAGER À ÉTREMBIÈRES ? PENSEZ À VOUS FAIRE RECENSER !

Depuis l'accord franco-suisse du 29 janvier 1973, le canton de Genève reverse chaque année une compensation financière aux communes françaises accueillant des travailleurs frontaliers. Ce versement, connu sous le nom de **Fonds Genevois**, correspond à **3,5 % de la masse salariale des frontaliers**. Il est proportionnel au nombre de travailleurs recensés, qu'ils soient **Français, Suisses, binationaux ou ressortissants de l'Union européenne**.

Cette contribution est **essentielle** pour la commune d'Étrembières, car elle permet :

- **D'augmenter le budget communal** et ainsi d'améliorer les services publics,
- **D'investir dans de nouveaux équipements publics** pour le bien-être de tous.

Un geste simple, un impact fort.

Faire ce recensement est rapide et n'a **aucun impact sur votre imposition**. Il suffit de **télécharger et de remplir le document de recensement** disponible sur le site de la mairie.

Votre déclaration est un **acte civique** qui bénéficie à toute la commune.

Merci pour votre engagement au service de l'intérêt général !



Les finances en quelques chiffres

De manière synthétique sont présentés ci-dessous d'une part les résultats de l'exercice 2024, qui vont servir de base à l'affectation des résultats sur le budget 2025 par une répartition entre la section de fonctionnement et la section d'investissement, et, d'autre part, les prévisions de budget 2025 en fonctionnement comme en investissement.

RÉSULTATS BUDGET 2024

Excédent d'investissement = + 776 254 €
Excédent de fonctionnement = + 1 120 271 €
Fonds de roulement = + 1 896 525 €

* Y compris report 2023

PRÉVISIONS BUDGET PRIMITIF 2025

Dépenses et recettes de fonctionnement
ÉQUILIBRÉES À 3 541 957 €
Dépenses et recettes d'investissement
ÉQUILIBRÉES À 2 866 302 €
Autofinancement prévisionnel dégagé = 776 360 €



BUDGET 2025
CE TABLEAU SYNTHÉTISE VISUELLEMENT la répartition des différents postes de dépenses et de recettes du budget 2025. >>>

DÉTAIL DES PRINCIPALES RECETTES ET DÉPENSES POUR 2025

CE TABLEAU REPREND PLUS EN DÉTAIL les principales recettes et dépenses des sections de fonctionnement et d'investissement du budget 2025. <<<



FONCTIONNEMENT

Principales ressources de la commune 2025

Dotations, participations = 1 091 160 €
Impôts et taxes = 114 821 €
Autres produits = 123 500 €
Produits des services du domaine = 97 100 €
Report de fonctionnement = 620 271 €

Principales dépenses de la commune 2025

Charges à caractère général = 991 200 €
Autres charges de gestion courante = 225 300 €
Dotation aux amortissements = 246 360 €
Charges financières = 90 000 €
Virement à la section d'investissement = 530 000 €

INVESTISSEMENT

Principales ressources de la commune 2025

Recettes d'équipement = 436 748 €
FCTVA = 143 939 €*
Taxe d'aménagement = 33 000 €
Amortissements = 246 360 €
Excédent d'investissement reporté = 776 254 €
Virement section de fonctionnement = 530 000 €
Réserve d'investissement = 500 000 €
Produit de cession immobilisation = 200 000 €

Principales dépenses de la commune 2025

Remboursement capital emprunts = 494 939 €
Immobilisations incorporelles = 63 116 €
Subventions équipement versées = 82 125 €
Aménagement de voiries = 518 226 €
Aménagement divers bâtiments = 144 950 €
Acquisition de matériel, mobilier, informatique = 11 330 €
Divers travaux = 161 516 €
Immobilisations en cours = 1 505 104 €



BUDGET 2025

UN ÉQUILIBRE ENTRE DÉPENSES ET RECETTES À 6,4 M€

DÉPENSES (M€)		RECETTES (M€)
Charges de personnel 1,45	F O N C T I O N N E M E N T	Fiscalité locale 1,48
Charges à caractère général 0,99		Dotations, subventions et participations 1,09
Autres charges 0,33		Autres produits 0,97
Autofinancement 0,77		
Immobilisations en cours 1,50	I N V E S T I S S E M E N T	Autofinancement 0,77
Immobilisations corporelles 0,73		Recettes d'équipement 0,44
Immo. incorporelles 0,14		Recettes financières 0,88
Charges financières 0,49		Excédent d'investissement reporté 0,77

* FCTVA = Fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée



ÉTREMBIÈRES 2020/2025 ENSEMBLE

UN CADRE DE VIE SOLIDAIRE, DURABLE ET DYNAMIQUE



Travaux

Des aménagements concrets pour améliorer le cadre de vie

Tout au long du mandat, la commune s'est engagée dans une série de travaux visant à moderniser les infrastructures, à valoriser le patrimoine et à renforcer les services aux habitants. Ces réalisations traduisent une volonté claire d'investir dans la qualité de vie et la sécurité de tous.

Réalisations majeures : cheminement doux entre le Chef-lieu et le Pas de l'Échelle, chaussidou au Crêt de la Croix, réfection du chemin des Néo-Zélandais, enfouissement de réseaux aux Pralets, reprise de chaussée au giratoire et aux allées du cimetière. Rénovation de la chapelle des enfants de Marie, ravalement de l'ancienne école, réaménagement du local commercial et de la salle des fêtes.



Des équipements modernisés pour répondre aux besoins actuels

Optimisation des bureaux de la mairie, mise en conformité PMR. Sécurisation des locaux de la police municipale : salle d'armes, vestiaires, télésurveillance, garage. Construction d'un restaurant scolaire, d'une salle de motricité, d'un dortoir, rénovation de toiture et pose de stores pour l'école. Modernisation des systèmes incendie et anti-intrusion. Chantier phare : transformation de l'ancienne église en centre culturel Art'Salève, livraison prévue en 2025.

Social

Une année marquée par la solidarité et l'engagement social



Au fil de l'année, de nombreuses actions ont été menées en faveur des publics les plus fragiles, à travers des aides concrètes, un accompagnement humain et une collaboration étroite entre les acteurs du territoire.

31 aides financières ont été accordées pour un montant total de 6 987 €, couvrant les urgences, l'énergie, le logement ou encore le transport. 81 bons alimentaires ont été distribués (soit 4 045 €). Un logement d'urgence a accueilli une famille ukrainienne, et plusieurs accompagnements vers un logement durable ont été réalisés. Malgré cela, les demandes de logements sociaux restent nombreuses, avec une faible rotation de 4,33 %.

24 personnes bénéficient d'une domiciliation administrative. Une collaboration active est menée avec le Pôle Médico-Social (PMS) de Gaillard, le Département, le Centre Hospitalier Alpes Léman (CHAL) et l'Agence Régionale de Santé (ARS).

Des actions concrètes et une solidarité de proximité

Dans le cadre du plan canicule, 50 à 71 personnes ont été suivies ; en période de grand froid, des maraudes ont été organisées avec Annemasse Agglo. 9 313 repas ont été portés à domicile.

Côté événements, on compte 136 naissances célébrées en mairie avec remise gratuite d'un livret, 274 participants à la Marche Rose, 561 colis de Noël et 155 apéritifs distribués aux aînés, sans oublier les colis offerts aux plus démunis.

Enfin, des actions de sensibilisation ont été menées autour du don d'organes, des cancers, de l'autisme et de la mucoviscidose.

La modernisation s'est poursuivie avec la mise à jour du règlement intérieur et l'adoption de nouveaux outils numériques (Pelehas, DomiFa, Mon Suivi Social) pour améliorer la gestion et le suivi des bénéficiaires.

Finances

Des finances communales maîtrisées, au service du développement local

Au terme du mandat, la commune affiche un bilan financier solide, marqué par des choix budgétaires responsables et un engagement fort en faveur des équipements publics. Cette gestion rigoureuse a permis de concilier investissements ambitieux et réduction de la dette.

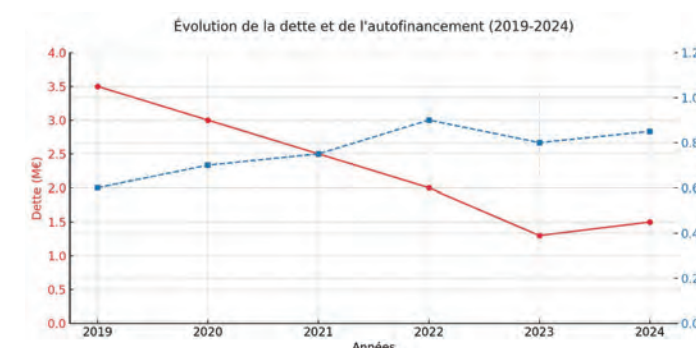
Bilan financier 2019-2024 : des investissements soutenus et une dette en baisse

En fin de mandat, une rétrospective montre une réduction de la dette de plus de 2 M€ entre 2019 et 2023, passant sous les 1,5 M€, avec une légère hausse en 2024 liée à un emprunt pour rénover l'ancienne église, devenue le centre culturel Art'Salève.

Les investissements cumulés sur la période dépassent 10,5 M€, traduisant un engagement fort pour les équipements communaux.

Chaque année, la commune a dégagé un autofinancement entre 600 000 € et 900 000 €, donnant les moyens de soutenir les projets sans recours excessif à l'emprunt.

Ce pilotage prudent assure une gestion saine des finances locales.



Culture

Une commune qui fait vivre la culture et le lien social

Tout au long du mandat, la commune s'est engagée dans une série de travaux visant à moderniser les infrastructures, à valoriser le patrimoine et à renforcer les services aux habitants. Ces réalisations sont le reflet d'une volonté claire d'investir dans la qualité de vie et la sécurité de tous.

Depuis 2020, la commune d'Étrembières, à travers sa commission animation, s'est donné pour mission de faire rayonner la culture et de renforcer la convivialité sur le territoire. Les événements proposés visent à rassembler les habitants, petits et grands, autour de moments festifs et accessibles à tous.

Spectacles tout public, cinéma en plein air, chasse aux œufs dans le parc de Bois Salève, Fête de la musique (reprogrammée depuis 2022) mettant en avant les talents locaux, spectacles de feu lors de la fête au village...

Une programmation riche pour tous les âges

Les biennales Regard sur l'Art valorisent les artistes du territoire, tandis que les festivités de Noël offrent animations, marchés et activités pour les enfants. Ces rendez-vous festifs et culturels traduisent l'engagement de la commune à favoriser la convivialité et l'accès à la culture pour tous.

**RENDEZ-VOUS
LE 21 JUIN**

**AU PARC
DES FRÈRES GRANAT**
afin de célébrer
la musique
ensemble !

>>>





La production de logements

Après une décennie de constructions assez dense pour notre collectivité, un nombre important de nouvelles résidences a vu le jour dans les différents secteurs de notre commune. Elles sont de tous types : immeubles collectifs, maisons individuelles, mitoyennes ou encore petits collectifs.

RÉVISION NUMÉRO 2 DU PLAN LOCAL D'URBANISME D'ÉTREMBIÈRES

L'ENQUÊTE PUBLIQUE EST PROGRAMMÉE
DU 19 JUIN AU 31 JUILLET

À l'heure où cet article est rédigé, le nom ainsi que les dates et heures de permanence du commissaire enquêteur en mairie ne sont pas encore connus. Ils vous seront communiqués par voie d'affichage, par voie de presse, sur le site Internet de la commune, via les panneaux d'information lumineux. C'est le président du tribunal administratif qui désigne le commissaire enquêteur.

Pendant la durée de l'enquête, vous pourrez venir consulter le dossier et compléter le registre d'enquête mis à disposition du public. Vous pourrez également adresser vos demandes au commissaire enquêteur par courrier, par courriel à l'adresse dédiée ouverte pendant la durée de l'enquête, ou en le rencontrant lors de ses permanences en mairie.

Ce sont **environ 354 logements en plus** sur notre territoire depuis 2014, dont **150 sur ces 5 dernières années**, une accélération due à l'approbation du Schéma de cohérence territoriale (SCoT) en 2021 et une réglementation des normes plus contraignante pour les nouvelles promotions, qui seront validées dans notre nouveau Plan local d'urbanisme (PLU) en fin d'année 2025.

Une planification maîtrisée pour préserver l'équilibre communal

Si quelques secteurs sont identifiés pour la production de logements collectifs dans notre commune pour les 10 années à venir, elle sera restreinte et contenue sur deux orientations d'aménagement et de programmation (OAP) : au Chef-lieu et l'autre au Pas de l'Échelle, avec **la règle des 3 tiers** en application pour toutes les opérations (1/3 social, 1/3 en accession abordable et 1/3 en libre).

Un nouveau zonage sera également créé pour réduire la constructibilité en secteur de villas individuelles, ainsi que pour geler les constructions en zone inondable.

Notre volonté quant à cette révision du PLU est de limiter l'étalement urbain et de contenir la production de logement à 1,2 - 1,4%. En effet, l'impact sur les infrastructures de la commune est direct : agrandissement de l'école, agrandissement de la mairie, capacité des réseaux eau, assainissement, électricité, recrutement d'agents territoriaux.

Consciente que le logement est un enjeu important sur toute la zone frontière, l'équipe municipale a à cœur de **contrôler l'évolution de notre population**, qui, si elle n'est pas encadrée, peut avoir un effet négatif sur les finances communales.



Les projets travaux 2025

Pour ce dernier exercice du mandat, les projets de travaux sont encore ambitieux.



Aménagement d'un cheminement pédestre et cyclable

Afin de compléter les modes de déplacement avec des modes doux, un cheminement pédestre et cyclable sera aménagé entre notre commune et celle de Monnetier-Mornex. Il sera raccordé à celui de cette dernière et rejoindra notre territoire au niveau du chemin du Château. Il sera donc possible, via le chemin de la Chapelle, de retrouver notre parcours entre le Chef-lieu et le Pas de l'Échelle.

Sécurisation de la voirie et aménagements divers

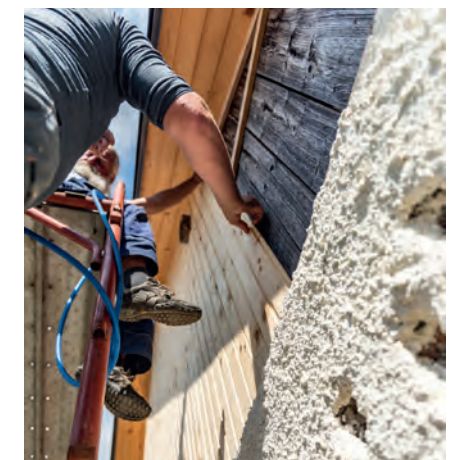
Pour la voirie, un important chantier de sécurisation verra le jour depuis l'intersection du chemin des Néo-Zélandais jusqu'au passage à niveau. Un trottoir sera réalisé sur la place devant la salle des fêtes afin de minimiser les risques pour les piétons traversant ce secteur. Les passages piétons, chemin de la Résistance, se verront équipés de panneaux de signalisation lumineux. Des candélabres solaires seront positionnés sur le sentier en bout de chemin de la Grande Pièce et entre le



Clos de l'Échelle et le chemin de Balme, sur le cheminement régulièrement emprunté par les écoliers. La dernière phase de reprise des allées terminera les actions dans le cimetière communal.

Travaux sur les bâtiments municipaux

Pour nos bâtiments sont programmée, naturellement, la fin du chantier du centre culturel avec une ouverture en début d'automne, la reprise du crépi extérieur des soubassements de façades de notre groupe scolaire, la pose d'un dispositif d'isolation phonique dans la salle de motricité de l'école et une reprise complète des habillages de dessous de toits de la chapelle du cimetière et de la mairie ; cheminement régulièrement emprunté par les écoliers.



Amélioration des services techniques

Au niveau des services techniques municipaux, une aire de lavage sera implantée, conforme aux exigences concernant le traitement des eaux usées.





La collecte des ordures ménagères va changer !

PLANNING

COMMENT VA SE PASSER LE CHANGEMENT ?

FIN 2025
Travaux : vous pourrez bientôt consulter les futurs emplacements sur annemasse-agglo.fr

DÉBUT 2026
Nos agents vous rendront visite pour vous expliquer les changements et répondre à vos questions

FIN DU 1^{er} TRIMESTRE 2026
Dernière collecte des bacs individuels (date à venir)

APRÈS LE CHANGEMENT DE COLLECTE
Reprise des bacs individuels : Un récupération des bacs individuels sera organisée par Annemasse Agglo pour les habitants qui le souhaitent, sans rachat.

Au 1^{er} trimestre 2026, votre poubelle individuelle sera remplacée par des points d'apport collectifs. Sur chaque point, vous trouverez des conteneurs à ordures ménagères, des conteneurs de tri et de verre. Des conteneurs textile et carton ainsi que des composteurs seront ajoutés selon l'espace disponible.

Des déplacements optimisés pour tous

Les camions de collecte doivent parcourir de nombreux kilomètres pour peu de bacs collectés et font face à des difficultés d'accès (dénivelés, chemins étroits, neige, etc.). Avec la collecte de proximité (déjà en place pour le tri du verre et des emballages), les trajets des camions seront optimisés, réduisant les émissions de CO₂! À noter que vous n'aurez pas à faire de trajets supplémentaires : les emplacements des conteneurs collectifs ont été choisis avec la commune d'Étrembières pour être soit accessibles à pied, soit sur les « chemins de vie » vous permettant d'inclure la dépose de vos déchets lors de vos trajets quotidiens.

Un meilleur taux de recyclage

Dans de nombreux territoires ayant adopté la collecte de proximité, le résultat est sans appel : le tri augmente et le volume des ordures ménagères diminue. Recycler ses déchets offre le moyen d'éviter

leur incinération en leur donnant une seconde vie, ce qui contribue à l'économie et à la préservation de nos ressources naturelles (1,6 million de tonnes de CO₂ évitées en France par an grâce au tri).



COMMUNE SOUS VIDÉOPROTECTION

Code de la sécurité intérieure
Art. L223-4 à L223-9, L251-1 à L251-13, L613-13 à R251-1 à R253-4

Étrembières
Pour tout renseignement, s'adresser à la mairie : 04 50 92 04 01

Un outil au service de la sécurité publique

Depuis avril 2024, la commune d'Étrembières est équipée de caméras de vidéoprotection, réparties sur l'ensemble de son territoire, permettant la surveillance des espaces publics 24 h/24.

Toutes les caméras sont raccordées à un poste de supervision urbain installé dans les locaux municipaux. Les images sont conservées 1 mois et peuvent être visionnées dans le cadre d'une enquête. La vidéoprotection, dont de très nombreuses communes disposent, est un outil efficace au service de la protection des biens et des personnes. Cette technologie vient compléter l'action des policiers, qu'ils soient municipaux ou nationaux.

Conditions de surveillance et accès aux images

Les emplacements équipés ont été choisis pour leur localisation stratégique. Si les caméras ont un support fixe, elles peuvent en revanche pivoter pour filmer différents

angles, mais exclusivement sur le domaine public. Par exemple, elles peuvent zoomer sur une plaque d'immatriculation ou même encore filmer dans le noir en cas de coupure de l'éclairage public.

Les personnes habilitées à visionner les images issues de la vidéoprotection sont clairement identifiées dans le cadre du dispositif validé par l'autorité préfectorale : il s'agit uniquement de la Maire en sa qualité d'officier de police judiciaire et des agents de la police municipale. Un registre de visionnage est tenu, sur lequel chaque personne venant visionner une vidéo sera formellement identifiée. Les visionnages s'effectuent uniquement sur demande de l'autorité judiciaire.



Les actions 2020/2025

Une journée de l'environnement a été organisée le 3 juin 2023, avec les partenaires associés de la commune.

Des actions menées sur les déchets

- Des actions ont été suivies sous l'égide d'Annemasse Agglo, avec une étude menée sur la **problématique des dépôts sauvages** et un travail fait sur **l'emballage excessif** dans le cadre du COPIIL déchets.
- Un affichage, des articles ont été publiés dans le *BIME* sur les thématiques du tri, des incivilités, des dépôts sauvages, du compost et de la sobriété énergétique.

Des actions menées sur les bâtiments

- Une étude relative à l'implantation de **panneaux photovoltaïques**, réalisable au groupe scolaire, infructueuse à l'Espace Sportif Municipal où cela est inutile en raison de l'exposition des bâtiments.

- **L'utilisation de produits bio**, ayant un minimum d'impact sur l'environnement pour l'entretien des bâtiments, avec une formation des agents à ces nouveaux usages.

Des actions pour les espaces verts

- **Zéro phyto** : la commune s'est équipée de matériel pour le désherbage thermique, qui n'engendre aucune pollution chimique.
- Des **prairies fleuries** ont été plantées, qui ne nécessitent aucune tonte et ont un besoin limité en eau.
- Les plantes annuelles ont été réduites et remplacées par des **plantes persistantes**.
- La **gestion différenciée** des espaces verts a été mise en place.
- Une importante plantation d'arbres a été faite afin de créer de **futures zones ombragées**.

Mais aussi...

- L'instauration de **l'extinction de l'éclairage public de 23 h à 5 h**, afin de limiter la pollution lumineuse et de protéger la faune nocturne en lui rendant un habitat et un environnement naturels.
- La finalisation de la **charte de l'éco-agent soucieux de la bonne démarche et du bon geste** afin de limiter son impact écologique dans ses activités. Par exemple, la consommation de carburant des services techniques a été réduite de 3 000 € sur une année.
- L'installation de **récupérateurs des eaux pluviales** dans le cadre du projet Art'Salève.
- Étrembières a participé à la réflexion de chemins dits « **modes doux** ». Le deuxième reliant Étrembières et Monnetier-Mornex a été voté au budget.





CCAS : MON PREMIER LIVRE UN LIVRE À PERSONNALISER

Mon premier livre, un livre à personnaliser qui sera offert par le CCAS à l'occasion de la naissance d'un enfant au sein d'un foyer résident dans la commune, accompagné d'une carte de bienvenue.

Un livre qui permettra de retracer sa petite enfance en accueillant photos et souvenirs, avec des textes enrichis de clés pour « une vie en harmonie avec les autres ». Il sera à retirer en mairie à réception de la carte.



PMS: le Pôle Médico-Social de Gaillard

Le Pôle Médico-Social, situé au 6 impasse des Hutins à Gaillard, propose plusieurs services.

Service social polyvalent de secteur

Un service du Conseil Départemental offrant des consultations avec des assistantes sociales. Les consultations peuvent avoir lieu à Gaillard ou lors des permanences en mairie. L'assistante sociale du Pôle Médico-Social (PMS) de Gaillard a repris ses activités le 18 mars 2025 en mairie d'Étrembières. Elle assure des permanences le mardi matin, tous les 15 jours.

Pour prendre rendez-vous, il est recommandé de contacter le PMS de Gaillard en précisant que vous résidez à Étrembières.

i Pour toute information supplémentaire, vous pouvez contacter la mairie au 04 50 92 04 01 ou par e-mail : mairie@etrembieres.fr

Protection Maternelle et Infantile

Des consultations gratuites avec des puéricultrices sont disponibles sur rendez-vous les mardis et vendredis pour les enfants de 0 à 6 ans. Ces consultations offrent des conseils en puériculture, sur l'allaitement et permettent la pesée des nourrissons. À noter qu'il ne s'agit pas d'un cabinet médical et qu'aucun médecin n'est présent sur place.

i Pour connaître les horaires d'ouverture du PMS, il est recommandé de les contacter directement par téléphone au 04 50 33 23 46.



Nouveau commerce au Pas de l'Échelle: Kid Fitness



Depuis le 22 février 2025, un nouvel espace dédié aux enfants a ouvert ses portes à Étrembières : Kid Fitness, un concept unique qui allie sport, amusement et bien-être pour les plus jeunes, dès l'âge de 10 mois jusqu'à 14 ans.

À la tête de cette franchise, Haron Opoku, 36 ans, un entrepreneur dynamique au parcours atypique. Issu des travaux publics, mais également coach d'une équipe de football, il a saisi l'opportunité d'installer ce centre sportif dans un local idéalement situé. Résidant à Reignier, il met désormais son énergie et sa passion du sport au service des enfants.

Un programme varié pour éveiller les jeunes sportifs

Kid Fitness propose une large gamme d'activités adaptées aux enfants.

- Coaching personnel et cours collectifs
- Boxing et motricité
- Fitness parents-enfants
- Stages sportifs et anniversaires sportifs
- Accueil des assistantes maternelles et des collectivités.

Le concept vise à allier découverte du sport, amusement et développement moteur, dans une ambiance bienveillante et encadrée par deux coaches expérimentés, Quentin et Jennifer. Aujourd'hui, déjà 43 enfants bénéficient de ces activités dynamiques



et adaptées à leur âge. Nous souhaitons à Haron Opoku et à son équipe une belle réussite dans cette aventure sportive, qui promet de faire bouger les jeunes d'Étrembières et des environs !

i Kid Fitness Étrembières, 502 route de Saint-Julien, 74100 Étrembières. Du lundi au vendredi de 9 h 30 à 19 h 30, le samedi de 9 h à 12 h 30 et fermé le dimanche. Renseignements au 06 14 83 03 99 ou par e-mail : kidfitnessetrembieres@gmail.com



ERRATUM BIME HIVER 2024 (p. 23)

Une erreur s'est glissée dans le numéro de téléphone de l'Atelier Coiffure par Morgane. Le bon numéro est le 04 57 26 23 80. Nous présentons nos excuses à Morgane Blondel pour cette erreur et remercions nos lecteurs pour leur compréhension et leur vigilance.





Le Centre culturel Art'Salève

Espace Culturel

NOTEZ
LA DATE

L'INAUGURATION
aura lieu
à l'automne 2025

>>>

Conçue par le célèbre architecte savoyard Maurice Novarina (1907-2002), l'église Notre-Dame-de-la-Paix du Pas de l'Échelle a été en partie financée par les paroissiens de la commune. Sa construction débute en 1964 par l'entreprise Louis Bettrami, pour une livraison en 1967.

Classé patrimoine du XX^e siècle, l'édifice conserve encore aujourd'hui son aspect d'origine, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur. L'église est désacralisée et acquise par la commune d'Étrembières le 8 mars 2010.

Le 13 janvier 2017, Monsieur Alain Bosson, alors maire en fonction, demande son inscription au titre des monuments historiques. C'est le 11 février 2021 que l'église est officiellement inscrite à l'inventaire des Monuments Historiques.

Une reconversion culturelle engagée

Une réflexion est alors menée par les élus de différents mandats, avec l'appui du CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement),

afin de transformer ce bâtiment emblématique en un lieu culturel.

En 2019, l'église désacralisée prend le nom d'Espace Culturel Novarin'art.

En janvier 2022, la famille de Maurice Novarina exprime, par courrier adressé au maire, son souhait de ne plus voir le nom de l'architecte associé à ce projet. Les élus en fonction décident alors de renommer l'équipement « Centre Culturel Art'Salève ».

Toujours accompagnée du CAUE, la mairie lance en 2023/2024 les travaux, confiés au cabinet SILO, dirigé par l'architecte Carine Bonnot.

La fin des travaux est prévue pour juillet 2025.

Biennale de Regard sur l'Art



2025 est l'année de la biennale de Regard sur l'Art. Une manifestation bien connue, mais qui va prendre une nouvelle dimension cette année.



En effet, l'exposition aura lieu dans le nouveau centre culturel Art'Salève juste après son inauguration, mi-novembre. C'est toujours enrichissant de voir des artistes locaux se rassembler pour

partager leur talent et leur passion. La diversité des disciplines, entre sculpture, peinture et art plastique, va offrir une expérience riche et variée aux visiteurs. Avez-vous prévu d'y assister ? Cela serait une belle occasion de découvrir de nouveaux artistes et d'apprécier l'art dans un cadre dédié.

Le parcours culturel de Genius Loci

Le parcours culturel créé via Genius Loci prend forme. C'est une façon simple de redécouvrir l'histoire de notre commune.



Les 12 médailles fixées sur des bâtiments et des lieux significatifs permettront aux habitants et aux visiteurs de découvrir des anecdotes et des événements marquants, de manière interactive.

Le fait de pouvoir scanner les codes

sans avoir besoin de télécharger une application rendra l'expérience encore plus accessible. Cela va certainement encourager à la promenade et à s'immerger dans l'histoire locale, tout en profitant d'une agréable balade.

Les médailles seront installées à la mairie, au parc des Frères Grenat, à la chapelle, sur la tombe d'Édouard Castres, au château, au parc de Bois Salève, à la chapelle des enfants de Marie, au château de Symond, à la douane de Veyrier et Étrembières, au téléphérique, au centre culturel Art'Salève, et à proximité des anciennes meules sur le chemin pédestre. Cela pourrait être une belle occasion de redécouvrir des endroits familiers sous un nouvel angle !



Se souvenir pour ne pas oublier !



À l'initiative de Veyrier, en Suisse, Antigél a proposé *Le Passage*, une création retraçant avec délicatesse un fragment d'un passé peu connu, documentée par la Mémoire de Veyrier pour la partie historique.

Durant la Seconde Guerre mondiale, la frontière franco-suisse, à cheval sur les communes de Veyrier et d'Étrembières, fut un lieu stratégique et inespéré de fuite, un chemin vers la liberté, et nombreux sont celles et ceux qui entreprirent la traversée, au péril de leur vie.

Une immersion dans l'histoire, au rythme de la marche

Les **15 et 16 février 2025** ce sont quelque 240 personnes qui, au départ de Veyrier, furent immergées dans une balade nocturne, enjambant les frontières du temps de l'éternel présent. Enveloppées dans la nuit, le cœur en éveil, au rythme binaire



MARIANNE COHN
(1922-1944)

Marianne Cohn était une résistante franco-allemande juive, née à Mannheim (Allemagne) et réfugiée en France pour fuir le nazisme. Engagée très jeune dans les Éclaireurs Israélites de France, elle

participe activement à la Résistance
durant la Seconde Guerre mondiale,
notamment en organisant le passage
clandestin d'enfants juifs vers la Suisse.

Arrêtée une première fois en 1943, elle est incarcérée et écrit le poème célèbre *Je trahirai demain*, reflet de son courage et de sa détermination. Libérée, elle poursuit ses actions jusqu'à sa seconde arrestation, en mai 1944, près d'Annemasse, avec un groupe de 28 enfants.

Torturée par la Gestapo, elle refuse de parler et est exécutée le 8 juillet 1944 à Ville-la-Grand.

À titre posthume, elle reçoit la Croix de guerre. Aujourd'hui, son nom est honoré dans plusieurs lieux de France et en Allemagne, en mémoire de son héroïsme et de son sacrifice.

Assisté par l'IA



de leur marche, elles ont cheminé dans leurs pas en écoutant un texte inspiré de la vie d'une héroïne, **Marianne Cohn**, ayant marqué l'histoire et le territoire. Récit vibrant, délicatement écrit par l'autrice Emmanuelle Destremau*.

Un devoir de mémoire partagé

La commune d'Étrembières s'est associée à Veyrier pour ce travail de mémoire en hommage aux héros de la Seconde Guerre mondiale (1945-2025), dans l'indispensable obligation de faire partager et vivre notre histoire.

* Vous pouvez retrouver l'intégralité du récit d'Emmanuelle Destremau sur le site de la Mémoire de Veyrier, à la rubrique "Le Passage". Sources : Antigel, et les sites Internet de Veyrier et de la Mémoire de Veyrier.

>>> 1945 - 2025 : 80 ANS DE PAIX

**> 8 MAI
1945**

L'Allemagne nazie capitule, fin de la guerre en Europe. La France célèbre le 8 mai comme jour férié de la Victoire.

**> 30 AVRIL
1945**

Hitler se suicide
à Berlin, alors encerclé
par l'armée soviétique.

**> 6 ET 9 AOÛT
1945**

Bombes atomiques sur Hiroshima et Nagasaki, plus de 200 000 morts, des centaines de milliers d'autres personnes touchées.

> 2 SEPTEMBRE 1945

Capitulation
du Japon. Fin officielle
de la Seconde Guerre
mondiale.

- > Environ 60 millions de morts
- > Création de l'Organisation des Nations Unies (ONU)
- > Début de la guerre froide
- > Décolonisation progressive
- > Jugement des nazis (procès de Nuremberg)



ÊTRE EN FÊTES, pour animer notre village



Notre association a pour objectif d'animer la vie de notre village. Elle rassemble des représentants d'associations locales ainsi que des habitants d'Étrembières, tous unis par l'envie de créer des moments conviviaux pour notre communauté.

Les événements de l'année

- **Le pot de l'amitié** : pour bien commencer l'année, nous offrons à la population un moment de convivialité autour des traditionnelles galettes des Rois, accompagnées de vin ou de chocolat chauds.
- **Le vide-greniers** : le dernier dimanche d'avril, le village se transforme en un immense vide-greniers sur les parkings du Pas de l'Échelle. Notre chef Cha-Cha vous régale avec ses diots et saucisses de veau accompagnés de frites.
- **La fête au village** : cet événement aura lieu le samedi 12 juillet au soir, sur le parking de la Maison du Parc (près du skate park). Au programme : un délicieux repas avec poulet ou jambon à la broche, frites, suivi d'un bal et du spectacle de feux offert par la mairie.

NOUVEAUTÉS Cette année, nous avons élargi nos activités en assurant également le service restauration et buvette lors de la Fête de la musique et du marché de Noël.

Engagement bénévole

Toutes ces manifestations sont rendues possibles grâce à l'implication de nos bénévoles, qui se mobilisent dans la bonne humeur et l'esprit de solidarité. Cependant, le vieillissement de certains membres et leur départ rend

nécessaire le renouvellement des forces vives. Si vous avez envie de participer, même ponctuellement, et d'apporter de nouvelles idées, nous serons ravis de vous accueillir au sein de notre équipe.

Rejoignez-nous pour partager ces moments de convivialité et contribuer à la dynamique de notre village !

i **Président : Philippe Lebeurre. Contact par e-mail : etrenfetes.secretariat@orange.fr et suivez-nous sur www.facebook.com/etrenfetes**



APE: bilan de l'année scolaire

Une nouvelle année scolaire est sur le point de se terminer. L'association des parents d'élèves (APE) de l'école d'Étrembières fut encore bien active depuis septembre. Nous ne sommes pourtant qu'une petite poignée de parents bénévoles engagés...

Notre but est d'organiser des actions et manifestations qui permettent de récolter des fonds pour financer les activités et sorties extrascolaires organisées par l'équipe éducative. Nous en profitons pour remercier très chaleureusement toute l'équipe pédagogique, qui s'investit pour toujours proposer de nouveaux projets pour nos enfants. Nous sommes ravis de constater que plusieurs parents nous rejoignent régulièrement pour apporter de l'aide le jour de nos actions.

Un appel à l'engagement pour l'année prochaine

Néanmoins, le travail d'organisation en amont est bien souvent le plus engageant et nous nous inquiétons de ne pouvoir poursuivre l'année prochaine, à la suite de deux principaux départs annoncés dans le comité (parents dont les enfants vont quitter l'école). Nous faisons donc appel à tous les parents : rejoignez-nous à l'AG de rentrée, et engagez-vous avec nous pour une école active. Sans nouveaux parents au sein du comité, nous ne serons pas en mesure d'assurer les manifestations habituelles.

Les moments forts de l'année : convivialité et solidarité

Cette année a été marquée par la mise en place régulière de petits déjeuners et de goûters devant le grand portail de l'école. Ce furent des moments conviviaux très appréciés. Nous avons en effet mené une action par mois, ce qui demande un rythme soutenu, mais aussi de se rencontrer et d'animer la commune. En mars, nous avons relancé le carnaval, qui fut une après-midi agréable malgré le manque de soleil. Un merci tout particulier à l'association École de la Vie, qui nous a prêté ses crêpières !

En avril et mai, nous avons poursuivi l'année avec la traditionnelle vente de fleurs et la participation au cross de l'école, suivie d'une vente de gâteaux. L'année se terminera de la plus belle des façons avec la fête de l'école le samedi 28 juin au parc de Bois Salève. Chères et chers Étrembiérois-es, vous êtes toutes et tous conviés !

Remerciements et encouragements pour l'avenir

Un immense merci à chacune pour son soutien à notre association, cela ajoute des étoiles dans les yeux de nos enfants et des sourires dont on manque parfois tant.

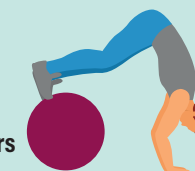


Association École de la Vie

GYM

Vous avez besoin de bouger un peu et de trouver un cours de gymnastique

sympa, accessible à tout âge (de 18 à 90 ans !), avec une prof comme Dany, attentive et dynamique...



Alors, venez chaque jeudi de 18 h 30 à 19 h 30 à la salle des fêtes du Pas de l'Échelle. Dans une bonne ambiance, l'École de la Vie vous assurera le cours parfait pour vous maintenir en forme et en souplesse.

Tarifs intéressants et inscription sur place. Le premier cours est un essai gratuit.

Bon accueil assuré !

THÉÂTRE DE BOULEVARD (ADULTES)



Si faire du théâtre en amateur vous titille depuis longtemps... n'hésitez plus ! Rejoignez la troupe du Théâtre de l'Échelle qui vous espère et vous accueillera en réunion et surtout en répétitions, chaque lundi de 20 h à 22 h environ, à la salle des fêtes du Pas de l'Échelle. Pas de cotisation demandée mais surtout avoir... une bonne mémoire et espérer « brûler les planches » !

i Renseignements au 06 31 98 66 47



agenda

JUIN

Samedi 21/06/2025

FÊTE DE LA MUSIQUE

Commune - Animations
Parc de Frères Grenat - 19 h

Samedi 28/06/2025

FÊTE DE L'ÉCOLE

Association - APE
Parc de Bois Salève - 10 h

Dimanche 29/06/2025

TOURNOI DE FOOT + GRILLES

Association - Olympique Étrembières
Stade de foot - 8 h

JUILLET

Samedi 12/07/2025

FÊTE AU VILLAGE

Association - Être en Fêtes
Maison du Parc - 19 h

Lundi 14/07/2025

CÉRÉMONIE

Commune - Fêtes et cérémonies
Parc des Frères Grenat - 18 h

SEPTEMBRE

Jeudi 04/09/2025

GOÛTER DE RENTRÉE

Association - APE
École Jean-Jacques Rousseau - 16 h 30

Dimanche 07/09/2025

CONCOURS 32 DOUBLETES

Association - Boule du Salève
Boulodrome - 8 h

OCTOBRE

Samedi 05/10/2025

ou dimanche 06/10/2025

MARCHE ROSE

Commune - CCAS
Lieu et horaires à définir



Vendredi 17/10/2025

INAUGURATION DU CENTRE CULTUREL ART'SALÈVE

Commune - Animations
Centre culturel Art'Salève - Horaires à définir

Jeudi 16/10/2025

VENTE DE GÂTEAUX

Association - APE
École Jean-Jacques Rousseau - 16 h 30

NOVEMBRE

Jeudi 06/11/2025

AG BRIDGE CLUB

Association - Bridge Club du Salève
Local du bridge - 18 h

Lundi 10/11/2025

VENTE DE GÂTEAUX

Association - APE
École Jean-Jacques Rousseau - 16 h 30

Mardi 11/11/2025

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Commune - Fêtes et cérémonies
Parc des Frères Grenat - 11 h

Samedi 15 et dimanche 16/11/2025

REGARD SUR L'ART

Commune - Animations
Centre culturel Art'Salève - Horaires à définir

Vendredi 21/11/2025

CONFÉRENCE PARAPENTE

Association - Club du Vol Libre du Salève
Salle des fêtes - 19 h

DÉCEMBRE

Vendredi 05/12/2025

APÉRITIF DE NOËL

Commune - CCAS
Lieu à définir - 11 h

Samedi 13 et dimanche 14/12/2025

MARCHÉ DE NOËL

Commune - Animations
Salle des fêtes - le samedi de 11 h à 19 h
et le dimanche de 11 h à 17 h

Mardi 16/12/2025

NOËL DE L'ÉCOLE

Association - APE
Salle des fêtes - 17 h

CONTACTS UTILES

MAIRIE D'ÉTREMBIÈRES

04 50 92 04 01

www.etrembieres.fr

Facebook : @Etrembieres74

Permanence des élus sur rendez-vous

Heures d'ouverture :

Lundi : 9 h-12 h - 13 h 30-17 h 30

Mercredi : 13 h 30-17 h 30

Jeudi : 13 h 30-18 h 30

Vendredi : 9 h-12 h

CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL 04 50 38 12 72

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE D'ANNEMASSE

04 50 87 99 93

ÉCOLE DES BEAUX-ARTS DU GENEVOIS

04 50 37 21 89

ANNEMASSE AGGLO 04 50 87 83 00

SERVICE GESTION DES DÉCHETS 04 50 87 88 88 /

infotri@annemasseeagglo.fr

MONTS DU GENEVOIS (OFFICE DE TOURISME)

04 50 95 07 10

BUS TAC / 0800 1000 74 / 04 50 38 55 55

PÔLE MÉDICO-SOCIAL DE GAILLARD 04 50 33 23 46

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES 0820 25 74 10

MISSION LOCALE 04 50 95 20 50

FRANCE TRAVAIL 3949

MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT 04 50 84 06 70

MAISON DE L'HABITAT 04 50 87 99 90

POLICE SECOURS 17

SAMU 15

POMPIERS 18

POLICE NATIONALE 04 57 26 02 00

POLICE MUNICIPALE 06 30 58 11 19 / 06 43 33 18 64

GENDARMERIE 04 50 92 11 66

PHARMACIES DE GARDE 3237

CENTRE HOSPITALIER ALPES LÉMAN 04 50 82 20 00

HÔPITAL PRIVÉ PAYS DE SAVOIE 0 826 300 074

URGENCES DU LÉMAN 04 50 49 15 15

ALLÔ ENFANCE MALTRAITÉE 119

ACCUEIL DES SANS-ABRI 115

CENTRE ANTIPOISON 04 72 11 69 11

SIDA INFO 0 800 840 800

CABINET LES INFIRMIERS

(dessert Grande Pièce, Charvonnex, Crêt de la Croix)

04 50 95 11 86 / 06 64 24 92 23

KINÉSITHÉRAPEUTE Laurent Claret

04 50 35 21 89 / 06 28 35 03 00

Le Conservatoire de musique d'Annemasse Agglo

Le Conservatoire d'Annemasse Agglo est un établissement culturel qui a pour mission de dispenser un enseignement artistique spécialisé en musique et en théâtre à tous les habitants du territoire.

C'est un lieu de rencontre, où les esprits créatifs se rejoignent pour explorer, collaborer et grandir ensemble. Que vous soyez débutant ou amateur passionné, vous trouverez au Conservatoire un accueil adapté, où vos talents seront nourris et vos aspirations encouragées. Quel que soit votre âge, dès 3 ans... Éveil, théâtre, musique classique, jazz ou musiques actuelles, il y en a pour tous les goûts !

INSCRIPTIONS POUR LA RENTRÉE 2025-2026

Du 10 au 26 juin et du 27 août au 5 septembre. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter !

 **Pôle administratif du Conservatoire**
7 rue des Savoie - 74100 Annemasse
04 50 87 99 93 | conservatoire@annemasse-agglo.fr
www.conservatoire.annemasse-agglo.fr



École des Beaux-Arts du Genevois (EBAG)



L'EBAG est un lieu d'éveil, d'initiation et d'enseignement, où petits et grands peuvent développer leur potentiel créatif dans un esprit d'ouverture.



Quel que soit votre âge, enfant (dès 18 mois), jeune ou adulte... Éveil artistique, dessin, peinture, modelage, multimédia ou sculpture, il y en a pour tous les goûts ! L'EBAG est présente sur 3 sites sur le territoire d'Annemasse Agglo : Annemasse, Gaillard et Ville-la-Grand.

INSCRIPTIONS

Aux pratiques amateurs pour la rentrée 2025-2026 : du 11 juin au 7 juillet et à partir du 25 août. **Inscriptions Bozarts vacances :** tout au long de l'année. **Prochains stages** prévus semaine du 25 au 29 août 2025. Pour plus d'infos, n'hésitez pas à nous contacter !

 **Pôle administratif de l'EBAG site de Gaillard** - 45 rue de la Libération - 74240 Gaillard
04 50 37 21 89 | ebag@annemasse-agglo.fr www.ebag.annemasse-agglo.fr

Le tram poursuit sa route : une nouvelle phase de travaux



Inaugurée en décembre 2019, la première phase du tram reliant Genève à Annemasse attire plus de 11 000 voyageurs quotidiens.

L'extension en cours ajoutera 1,2 km de tracé, avec trois nouveaux arrêts : Place Deffaugt, Henri Barbusse et Annemasse Perrier-Aubrac, ce dernier comprenant également un parking relais de 200 places. Cette nouvelle section reliera le terminus à la douane de Moillesulaz en seulement 12 minutes.

Première phase achevée : le dévoiement et la modernisation des réseaux souterrains

Les travaux de dévoiement et de modernisation des réseaux souterrains, lancés en novembre 2023 et achevés fin 2024, ont permis de déplacer



les réseaux existants sous la future plateforme du tramway. Ces travaux ont non seulement facilité l'installation des rails et des stations, mais également amélioré l'accès et l'entretien de ces infrastructures tout en les modernisant.

Nouvelle étape : les travaux de voirie, plateforme et voie ferrée

Depuis mi-septembre 2024, le projet est entré dans une nouvelle phase, marquant un tournant visible dans l'avancement du projet : les travaux de voirie, plateforme et voie ferrée (VPVF), qui se poursuivront jusqu'en début d'année 2026.

CETTE PHASE EST COMPOSÉE DE PLUSIEURS ÉTAPES

► **1 Les réseaux électriques** : installation des lampadaires, des feux de signalisation, de l'alimentation électrique du tram, des machines pour les tickets et des écrans d'information.

► **2 La préparation de la voirie** : aménagement des futures routes avec reconstruction des trottoirs, mise en place des bordures et création de passages adaptés pour les fauteuils roulants et les poussettes.

► **3 La plateforme du tramway** : mise à niveau du terrain, création d'une base en béton, installation des rails sur leurs supports, mise en place des mâts d'alimentation électrique et finition de la plateforme avec de l'herbe ou des pavés.

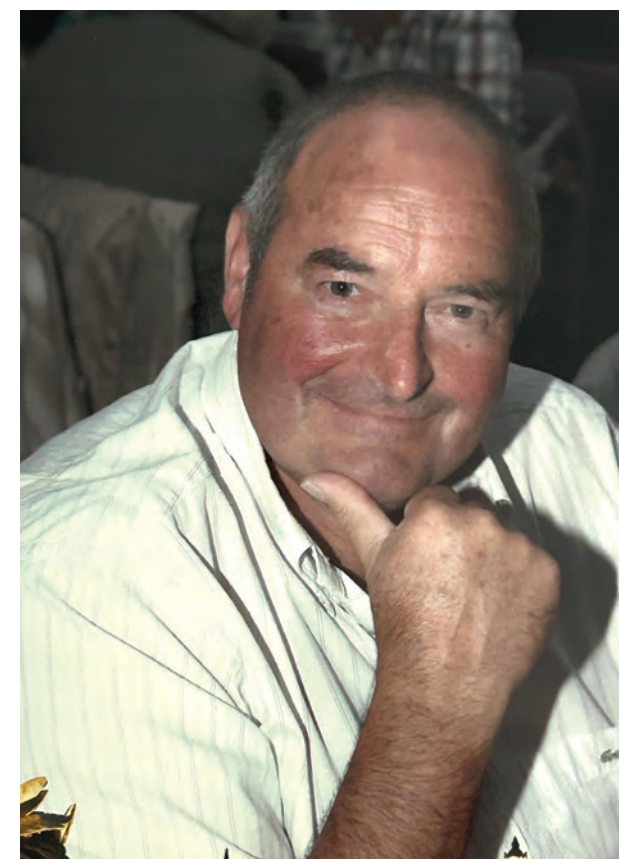
► **4 Les aménagements finaux** : finalisation des trottoirs et des routes, marquages au sol, installation de bancs, de barrières et de poubelles, plantation d'arbres et mise en place des supports pour les véhicules et de la ligne aérienne de contact.

► **5 La mise en service** : tests des installations, marche à vide du tramway pour assurer son bon fonctionnement et, enfin, ouverture au public.



ÉLUS / AGENTS

Hommage à Monsieur Jean-Claude Maréchal



C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris le décès de Monsieur Jean-Claude Maréchal, le 7 mars 2025, à l'âge de 77 ans.

Arrivé à Étrembières en 1950, il n'a plus jamais quitté cette commune qu'il aimait tant. Son attachement à son village était indéfectible, et il trouvait **une grande sérénité à contempler « son » Salève**, ce paysage familial qui lui était si cher.

Amateur de sport, il nourrissait une passion toute particulière pour la **boule lyonnaise, qu'il a pratiquée à haut niveau**. Son engagement et son talent dans cette discipline l'ont conduit à de nombreuses réussites, mais, ce qui lui tenait le plus à cœur, c'était de partager ces moments avec son petit-fils David, avec qui il a continué à jouer jusqu'à la fin.

Son implication dans la vie associative d'Étrembières a été remarquable. Il a consacré **25 années à la présidence de la Boule du Salève**, contribuant à faire vivre et rayonner cette belle tradition sportive. Son engagement pour la commune ne s'est pas arrêté là : il a également œuvré en tant que **conseiller municipal** sous les mandats de Marc Lecourtier et d'Alice Beltrami, de 1983 à 1995, apportant ainsi sa vision et son dévouement au service de ses concitoyens.

Jean-Claude Maréchal laisse derrière lui le souvenir d'un homme passionné, investi et profondément attaché à sa commune et à ses proches.

En reconnaissance de tout ce qu'il a apporté à Étrembières, nous adressons nos pensées les plus sincères à sa famille, sa femme Dominique, sa fille Sophie et, en particulier, à son petit-fils David, ainsi qu'à tous ceux qui l'ont connu et apprécié.

Personnel communal Départ et arrivées

Départ

Gülsün Celik, agent chargée du restaurant scolaire, est en disponibilité pour convenances personnelles pour une durée de trois ans, à compter du 4 novembre 2024.

Audrey Lepassteur, agent territorial spécialisé des écoles maternelles (ATSEM) quitte la collectivité le 5 août 2025.

Arrivées

Angélique Quennouelle, agent comptable contractuel, a été recrutée à partir du 1^{er} mars 2025.

Justine Broussier, agent territorial spécialisé des écoles maternelles, est recrutée à partir du 25 août 2025.



Le conseil des enfants présente ses projets et **Jaspo**, sa nouvelle mascotte !



Les membres du conseil municipal des enfants ont récemment lancé un projet qui leur tenait à cœur : la création de leur propre mascotte pour l'école Jean-Jacques Rousseau !

Celle-ci représente un adorable chien nommé Jaspo (il s'agit de la première lettre de chaque prénom des enfants membres du conseil). Ce projet a permis aux enfants de concrétiser leur imagination tout en renforçant leur sentiment d'appartenance à la communauté. Jaspo est désormais le symbole de leur engagement au sein du conseil municipal des enfants.

Un atelier pour découvrir la langue des signes

En parallèle à cette initiative, les enfants ont eu l'occasion d'assister à un cours d'initiation à la langue des signes, à leur demande. Grâce à cet atelier, ils ont appris plusieurs notions essentielles, comme l'alphabet en langue des signes, leurs prénoms et quelques mots de base. Les enfants ont adoré cette expérience interactive, qui les a sensibilisés à l'importance de la communication sans paroles. Cet atelier a été accueilli avec enthousiasme et ils ont montré leur joie d'apprendre une nouvelle façon de s'exprimer. Grâce à cette expérience enrichissante, les enfants se sentent plus connectés les uns aux autres et plus conscients de la diversité qui les entoure.

Un projet d'ampleur : la création d'une voie cyclable et piétonne

Un second projet d'importance, proposé par les enfants du conseil municipal et retenu au budget 2025, est la création, cette année, d'une voie cyclable et piétonne entre la commune de Monnetier-Mornex et le château d'Étrembières. Cette voie cyclable reliera la portion créée par la commune de Monnetier-Mornex, depuis l'ancienne mairie jusqu'à la limite de commune, via le chemin du Vallon. Elle permettra de relier à vélo le haut de notre commune côté Crêt de la Croix jusqu'au Chef-lieu, sur une longueur d'environ 840 mètres. Elle se raccordera à la piste cyclable existante au Chef-lieu, en bord de départementale. Cette voie complète ainsi le maillage en mode doux de la commune.

CETTE RÉALISATION SERA À PORTER AU CRÉDIT DES ENFANTS DU CONSEIL MUNICIPAL !

Olivia Fritz, Abygaël Tereins, Senora EKlu,
Pierrot Foucher, Justin Hénault (de gauche à droite)



LISTE ÉTREMBIÈRES AVENIR

Chères Étrembiéroises,
chers Étrembiérois,
Alors que notre mandat touche à sa fin, nous souhaitons prendre un moment pour vous adresser nos plus sincères remerciements. Depuis le 28 juin 2020, nous avons eu l'honneur de représenter votre voix au sein du conseil municipal, avec un engagement sans faille et la volonté constante d'être des élus de proximité, à votre disposition.
Ce mandat a été une expérience enrichissante à bien des égards. En tant qu'élus d'opposition, nous avons

œuvré pour porter des propositions constructives, remettre en question les décisions prises et défendre les intérêts de tous les habitants. Nous avons eu à cœur de maintenir un dialogue démocratique et d'être une force de proposition, dans le respect des convictions de chacun-e. Nous avons également été témoins des défis et des opportunités qui façonnent notre commune. À travers nos échanges avec vous, nous avons mesuré vos attentes, vos préoccupations et vos espoirs pour l'avenir. Cette expérience renforce

notre conviction que la politique locale, lorsqu'elle est menée avec engagement et sincérité, reste un formidable niveau. Nous espérons que les années à venir permettront de poursuivre un dialogue constructif et une dynamique positive pour notre commune. Merci pour votre confiance et ces années d'échange.

*Yannick Moretton - Aline Legendre
Liste Étrembières Avenir*

ENSEMBLE POUR ÉTREMBIÈRES

Texte non transmis



**SAVE
THE
DATE**

Art'Salève

Inauguration cet automne

525 rue Charles-de-Gaulle
LE PAS DE L'ECHELLE

► La date vous sera communiquée ultérieurement



Etrembières